

Atelier sur la transition des cohortes vers La Compétence par conception (CPC)

Guide préparatoire à l'atelier 1



Tandis que la mise en œuvre de La compétence par conception (CPC) se déroule partout au pays, chaque comité de spécialité commence à revoir la portée de sa discipline et à repenser ses programmes de résidence en fonction de l'approche par compétence en formation médicale.

Ce guide, conçu par et pour des médecins, se veut un outil de consultation rapide pour comprendre les bases de la CPC et préparer les disciplines au premier atelier sur la transition des cohortes vers celle-ci. Il fait d'abord un survol de la série d'ateliers et explique l'approche par compétences en formation médicale et la CPC, afin que tous les participants aient une même compréhension des notions abordées avant de se présenter aux ateliers.

Le guide comprend cinq parties :

- Partie 1 – **Les ateliers sur la transition des cohortes vers la CPC** présentent un survol général des ateliers, comment s'y préparer et les possibles « devoirs » découlant de chaque atelier.
- Partie 2 – **L'introduction à La compétence par conception** fournit des renseignements généraux sur l'approche par compétences en formation médicale et la CPC, notamment le continuum de la compétence et les principales composantes de l'approche par compétences en formation médicale.
- Partie 3 – **Les responsabilités du programme et du corps professoral à l'échelon local** présentent diverses activités, certaines pouvant être entreprises avant d'assister au premier atelier.
- Partie 4 – **Les termes et usages** présentent un certain nombre de nouveaux termes couramment associés à l'approche par compétences en formation médicale et à la CPC. Beaucoup d'entre vous consulteront cette partie au besoin, mais vous pourrez vous y reporter pour vous familiariser avec certains termes avant d'assister au premier atelier.
- Partie 5 – **Les ressources recommandées** donnent des renseignements clés sur la CPC.

Partie 1 : Ateliers sur la transition des cohortes vers la CPC

En collaboration avec les présidents des comités de spécialité, le Collège royal a mis sur pied une série d'ateliers interactifs pratiques pour guider et appuyer les disciplines durant leur transition vers la CPC. Les ateliers sur la transition des cohortes vers la CPC (ateliers sur la CPC) vous aideront à vous préparer aux changements qui surviendront lorsque votre cohorte prendra le virage de la CPC. Ils proposent aussi des devoirs à faire et des tâches à réaliser dans vos programmes locaux.

Que devez-vous faire pour vous préparer à l'atelier 1?

Voici quelques recommandations :

1. Examiner le contenu du présent guide, incluant la section 5, les [meilleures ressources sur la CPC](#) et le [Guide préparatoire](#)
2. Se familiariser avec les principales composantes de La compétence par conception et s'abonner au bulletin électronique [Point de contact de la CPC](#)
3. Communiquer avec le responsable de l'approche par compétences en formation médicale de notre école
4. Se familiariser avec le rôle des [activités professionnelles confiées \(APC\)](#) et des expériences de formation
5. Songer à la façon de considérer plus à fond votre discipline (p. ex., revoir la formation et déterminer les compétences qui seront les plus pertinentes avec des pairs)

Remarque :

Le moment n'est pas encore venu de créer des APC. L'animateur décrira tous les aspects de la rédaction préliminaire des APC durant le premier atelier.

Les participants à ce premier atelier confondent souvent le rôle des expériences de formation et des APC dans la CPC. Dans certaines disciplines, on s'attend à ce que les résidents participent à des activités d'apprentissage non cliniques qui ne peuvent pas être exprimées sous forme d'APC. Ces importantes activités sont consignées uniquement en tant qu'expériences de formation (p. ex., exercices de simulation, projets d'érudition, club de lecture). Pour en savoir plus sur les APC et les expériences de formation, consultez les définitions de la [Partie 3 de la FAQ sur la CPC \(Termes et usages\)](#) ou le livret *Competence by Design Document Suite: Handbook and Guidelines for Review*, disponible auprès de l'administrateur de l'Unité des spécialités.

L'un des mandats permanents d'un comité de spécialité consiste à adapter ses normes pour suivre l'évolution de la discipline. **Avant d'assister à l'atelier 1, prenez le temps de réfléchir aux questions suivantes :**

- Quel est le rôle de votre spécialité ou surspécialité dans le système de soins de santé canadien?
- Quels services la population attend-elle d'un diplômé de votre programme?
- Quels sont les effets du contexte de pratique sur les habiletés exigées d'un diplômé?

Des questions de ce genre guideront vos premiers travaux de transition; vous devriez donc amorcer rapidement la discussion avec des collègues de votre discipline. Ces travaux préparatoires assureront le déroulement harmonieux de vos ateliers, et les consultations que vous entreprendrez à cette étape préliminaire devraient favoriser la mobilisation et l'adhésion par la suite.

Quelles leçons pourrez-vous tirer de l'atelier 1?

Vous pourrez prendre un certain nombre de mesures; en voici un aperçu :

- Faire connaître le travail réalisé à l'atelier 1 et songer à le mettre en œuvre
- Informer les comités du programme de résidence de l'évolution de la CPC
- Mettre sur pied un comité de compétence
- Déterminer les lacunes dans les listes d'APC en fonction de vos tâches quotidiennes
- Recueillir de l'information au sujet du calendrier des examens

Pour la liste complète, consultez le [sommaire de l'atelier 1](#).

À quoi devez-vous vous attendre durant les ateliers sur la CPC du Collège royal?

En règle générale, trois ateliers de trois jours animés par un éducateur clinicien du Collège royal seront offerts à chaque discipline. Voici un survol général de chaque atelier :

L'atelier 1 débutera par une introduction à la CPC. Le ou les animateurs vous aideront ensuite à revoir ou à repenser la portée de votre discipline, à déterminer comment les étapes de formation s'y appliquent et à concevoir des activités professionnelles confiées (APC) pour ces étapes. Vous pourrez également commencer à penser aux expériences de formation nécessaires pour réaliser ces APC.

Devoir : Clarifier et valider vos APC préliminaires en menant une série de discussions avec les membres d'autres comités et d'autres collègues. Nous encourageons les membres des comités à revoir la liste des APC et à consigner leurs caractéristiques principales.

L'atelier 2 visera en général l'atteinte d'un consensus sur les APC que votre comité de spécialité a élaborées durant et après l'atelier 1. Il permettra également d'élaborer des plans d'évaluation pour chaque APC. Vous reverrez, et modifierez au besoin, les expériences de formation élaborées à l'atelier 1.

Devoir : Vous achèverez d'élaborer des plans d'évaluation pour chaque APC. Remarque : Lors de la rédaction du plan d'évaluation pour chaque APC, il peut s'avérer nécessaire de clarifier l'APC et, parfois, d'en élaborer de nouvelles. Les directeurs de programme commenceront à réfléchir à l'intégration de la CPC dans leurs programmes respectifs.

L'atelier 3 porte habituellement sur l'achèvement de la conception spécialisée, notamment les APC et les plans d'évaluation, les expériences de formation ainsi que les autres éléments de la série de documents (les compétences et les normes d'agrément). Les APC seront examinées individuellement et seront également révisées pour faire en sorte qu'elles s'agencent bien entre elles (c.-à-d. afin d'éviter les lacunes et les redondances). De plus, votre comité de spécialité validera les jalons associés aux APC et finalisera la série complète de documents.

Devoir : Achever les aspects de la CPC non terminés durant l'atelier 3, p. ex., les APC et les évaluations connexes, les jalons ou éléments de la série de documents.* (compétences, expériences de formation et normes d'agrément).

À cette étape, les membres des comités pourront poursuivre l'élaboration et la validation du document sur la trajectoire de développement de la compétence. Les directeurs de programme se consacreront à la mise en œuvre.

Partie 2 : Introduction à La compétence par conception

Les médecins qui assisteront bientôt à un atelier sur la transition des cohortes vers la CPC auront vraisemblablement des questions au sujet de la CPC.

S'inspirant du projet L'avenir de l'éducation médicale au Canada – volet postdoctoral (AEMC-PD)¹, des travaux des collaborateurs internationaux sur l'approche par compétences en formation médicale et d'autres pratiques exemplaires à l'échelle mondiale, le Collège royal a configuré des mesures axées sur l'approche par compétences en formation médicale dans le cadre de l'initiative La compétence par conception. Elle a pour but de fournir de meilleurs soins aux patients en améliorant l'apprentissage et l'évaluation des médecins, et en s'assurant qu'ils font preuve des habiletés et des comportements requis pour répondre aux besoins changeants des patients.

Le titre de l'initiative, La compétence par conception, est porteur d'un concept selon lequel la formation médicale responsable repose systématiquement sur la planification (conception) du cheminement d'un apprenant tout au long de sa carrière en médecine.

Qu'offrira le nouveau système aux résidents?

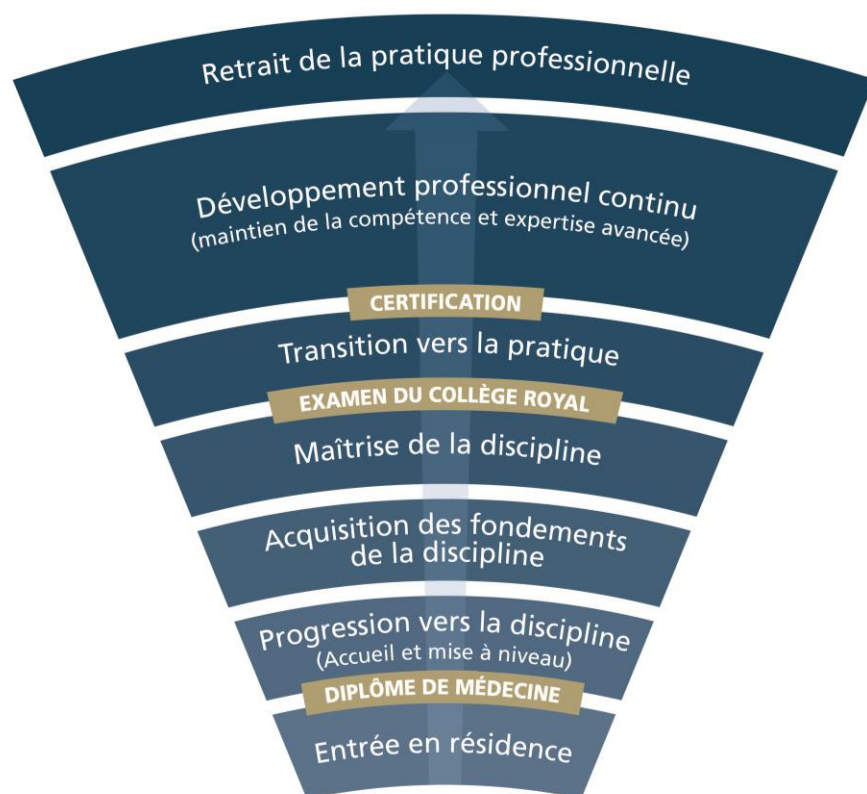
Dans le cadre de la CPC, la formation est divisée en différentes étapes de continuum (Figure 1) et des indicateurs clairs sont fournis à chaque étape de la formation et de l'apprentissage. Les résidents auront accès à des objectifs de compétence clairement définis et propres à leur discipline, qu'ils pourront ensuite utiliser pour guider leur apprentissage. Au cours de leur formation, les résidents seront fréquemment observés et profiteront d'une supervision efficace par des membres chevronnés du corps professoral comme vous. L'initiative a pour but de confirmer que vos apprenants auront démontré le contenu et les capacités propres à ce stade de compétence. Comme c'est le cas maintenant, certains apprenants deviendront vite compétents alors que d'autres mettront plus de temps à accomplir certaines tâches.

Un portfolio sera assigné aux résidents pour les aider à organiser leurs activités d'apprentissage et consigner leurs résultats en fonction des APC de votre spécialité ou surspécialité.

Nous repenserons aussi le rôle et la tenue de l'examen de certification du Collège royal, qui a lieu actuellement à la fin du programme de résidence. Dans le cadre de la CPC, l'examen devrait avoir lieu à la fin de l'acquisition des fondements de la discipline (troisième étape) et il sera traité comme une importante évaluation ponctuelle.

L'examen demeure un élément essentiel pour obtenir les titres de compétence de spécialiste ou de surspécialiste. Cependant, il aura désormais lieu plus tôt dans la période de formation afin que la dernière étape de la formation soit dorénavant axée sur la transition vers la pratique. Une importance équivalente sera accordée aux évaluations continues en milieu de travail, car les données indiquent qu'elles sont valables et utiles.

Figure 1 : Le continuum de la compétence de la CPC



Principales composantes de l'approche par compétences en formation médicale

Référentiel – Les compétences dont les médecins doivent faire preuve dans la pratique, selon les besoins de la société, ont été examinées avec soin, puis validées et énoncées dans le Référentiel CanMEDS 2015.

Progression – Des APC propres à la discipline et des jalons, qui offrent des marqueurs individuels de la compétence, sont intégrés aux diverses étapes de la formation (Le continuum de la compétence), qui appuient la progression vers la préparation à la pratique.

Expériences personnalisées – Les expériences d'apprentissage sont structurées afin d'aider les apprenants à acquérir des compétences et à réaliser des APC. Ces expériences personnalisées sont inspirées des milieux de travail dans lesquels ils seront appelés à exercer.

Enseignement centré sur les compétences – Les pratiques d'enseignement sont axées sur l'acquisition des compétences. Les APC servent à structurer l'enseignement et l'apprentissage, et les apprenants reçoivent une rétroaction directe de grande qualité avec coaching de la part d'enseignants.

Évaluation programmatique – Les pratiques d'évaluation, comme l'évaluation aux fins d'apprentissage et aux fins de progression, les comités de compétence, les changements à l'examen de certification et le portfolio électronique, appuient et facilitent l'acquisition et la démonstration des compétences.

Partie 3 : Les responsabilités du programme et du corps professoral à l'échelon local

Le perfectionnement du corps professoral et la gestion du changement à l'échelon local seront assurés principalement au sein des facultés et des programmes. Il existe un certain nombre d'activités que les programmes peuvent entreprendre avant d'assister au premier atelier. Pour en savoir plus, reportez-vous au [Guide préparatoire](#) sur le site Web du [Collège royal](#).

La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'apprendre des autres et de collaborer avec les responsables de l'approche par compétences en formation médicale.

Partie 4 : Les termes et leur usage

Dans l'atelier 1, l'animateur vous aidera à revoir ou à considérer plus à fond la portée de votre discipline. Comme vous assisterez bientôt à un atelier sur la transition des cohortes vers la CPC, vous pourriez avoir des questions sur les termes que vous entendrez au sujet de la CPC. Veuillez consulter le glossaire de la *Partie 3 de la FAQ sur la CPC (Termes et usages)* sur le site Web du [Collège royal](#). Il est toujours utile de le marquer d'un signet et de le consulter durant l'atelier 1 pour se familiariser avec certains termes.

Partie 5 : Ressources recommandées

[Les meilleures ressources sur la CPC](#) — les meilleures ressources du Collège royal pour appuyer la mise en œuvre de la CPC au Canada.

[Affiche Qu'est-ce que la CPC?](#) – un outil qui présente en un coup d'œil la CPC, ses origines et son calendrier.

[Calendrier de mise en œuvre de la CPC](#) — moment auquel nos spécialités amorceront le processus de transformation et lanceront l'initiative au sein de notre programme.

[Guide préparatoire](#) — guide pratique pour préparer les corps professoraux ou les programmes à la CPC.

[Vidéo d'introduction à La compétence par conception](#) — vidéo expliquant les principes de base de la CPC.

[Aide-mémoire sur la CPC](#) — introduction de deux pages à La compétence par conception et ses répercussions.

[Clarifier les mythes, les idées fausses et les malentendus](#) — lecture recommandée pour éclaircir certains malentendus au sujet de la CPC.

[En prévision de la mise en œuvre — Atelier 1](#) — ce qu'il faut prévoir durant l'atelier et liste de tâches à exécuter après l'atelier.

[Mandat du comité de compétence](#) — pour comprendre la structure et les fonctions liées à la constitution d'un comité de compétence.

¹ <https://www.afmc.ca/future-of-medical-education-in-canada/postgraduate-project/index-f.php>